



IBET® 2020 - FOCUS SECTEUR ACTIONS MÉDICO-SOCIALES

IBET® ACTIONS MÉDICO-SOCIALES 2020

0,75

ALERTE

Hausse de 9 points par rapport à 2019

COÛT MOYEN ANNUEL DU MAL ÊTRE AU TRAVAIL PAR SALARIÉ ET PAR AN

13 250€

en hausse par rapport à 2019 dont 7 950€ de maîtrisables

Le secteur secondaire Actions médico-sociales tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets.

l'IBET® révèle un coût global du désengagement réciproque employés/salariés et de la non-disponibilité (arrêts de travail de santé), de **13 250 €** par an et par salarié, un montant croissant d'environ -2540€ par rapport à 2019 en données comparables.

Sur ces 13 250 €, 60% (soit **7 950 €**) sont des coûts maîtrisables pour atteindre le niveau haut de « bonne pratique » de l'IBET® (0,90) des entreprises qui décident d'agir sur la SQVT (Santé & Qualité de Vie au Travail).

La sinistralité du secteur des Action médico-sociales, de 3,9 jours par salarié par an, est supérieure à la moyenne pour l'ensemble des secteurs, qui s'établit à 3,2 jours.

Cet écart de +0,7 jour s'explique principalement par un très fort taux d'absence pour les accidents du travail (3 jours par salarié par an, contre 2,3 jours pour l'ensemble des secteurs), ainsi qu'un taux d'absence au titre de la sinistralité sur les temps de trajet supérieur à la moyenne de 25% (0,5 jour par an contre 0,4 jour pour l'ensemble des secteurs).

La sinistralité croissante du secteur Actions médico-sociales en nombre d'accident du travail est surtout liée à l'aide au transfert des personnes (rehaussement au lit, lever...) et au tirer/pousser d'équipements roulants non motorisés (dispositifs d'aide au transfert de personnes, chariots...). A titre d'exemple, plus de 60 % de ces arrêts sont en lien avec le mal de dos. Selon l'INRS, il est à noter que le taux d'absentéisme en EHPAD est près de 3 fois supérieur à celui de la moyenne nationale tous secteurs d'activité confondus. A noter également la persistance de RPS spécifiques au secteur liées notamment au travail émotionnel, aux risques chimiques et biologiques.

Le désengagement réciproque employeurs/employés reste soutenu, il représente 65% de l'indice.